

## ANNEXE 1

### La FLAC et ses divers programmes

	<b>Fondation Chagnon (FLAC)</b>	<b>Québec en Forme (QeF)</b>	<b>Avenir d'enfants (AE)</b>	<b>Réunir Réussir (R2)</b>
<b>Fondation</b>	1988 : première forme 2000 : La FLAC officielle avec un numéro de charité.	Organisme : 2002 Loi instituant le fonds sur les saines habitudes de vie : 2007	Organisme : 2009 Loi instituant le fonds sur le développement des enfants : 2009	Organisme : fin 2009 et action dès 2010 Entente gouvernementale : 2010
<b>\$ investi FLAC vs gouv.</b>	Fonds de dotation qui permet d'effectuer 54 millions en dépenses annuellement.	480 millions sur dix ans (parts égales gouv. et FLAC).	400 millions sur dix ans (250 M par la FLAC et 150 M par le gouv.).	50 millions sur cinq ans (parts égales gouv. et FLAC).
<b>Mission-orientations actuelles</b>	Prévenir la pauvreté – Cibler la réussite éducative des jeunes Québécois par le développement de leur plein potentiel et en contribuant à la mise en place des conditions qui répondent à leurs besoins et à ceux de leur famille afin qu'ils deviennent des parents autonomes et accomplis, perpétuant au sein de leurs cercles familial et social une culture de réussite personnelle et collective.	Promotion des saines habitudes de vie – Mobiliser les personnes et toute la société québécoise pour agir en faveur de l'adoption et du maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation, essentiels au plein développement des jeunes Québécois.	Développement des jeunes enfants – Soutenir la mobilisation des communautés locales autour du développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.	Persévérance scolaire et réussite éducative– Soutenir des initiatives provenant d'instances régionales mobilisées autour de la persévérance scolaire et de la réussite éducative des jeunes Québécois. Jouer un rôle de rassembleur auprès des acteurs sur le terrain.
<b>Groupe ciblé</b>	0-17 ans (et leurs parents) et la société au complet.	En 2002 : 4-12 ans À partir de 2010 : 0-17.	0-5 ans.	Jeunes québécois de moins de 20 ans.
<b>Exemples d'activités et de groupes financés</b>	Les trois programmes : Québec en forme, Avenir d'enfants, Réunir réussir.	Mobilisation de communautés, activités sportives, ateliers de cuisine, formations visant les saines habitudes de vie, bottins de ressources sportives, mobilisation en faveur de la santé, psychomotricité, etc.	Mobilisation de communautés, projets visant la sensibilisation aux bonnes pratiques, activités ciblées, réseautage de parents, certaines fêtes de quartier, etc.	Création d'instances régionales mobilisées et intersectorielles (IRM) engagées dans la persévérance scolaire. Financement, partage de connaissances, mobilisation et échanges.
<b>Exemples de projets nationaux financés et menés</b>	Initiatives « Naître et Grandir » (revue anciennement Bien Grandir, site web, recherches et présences dans des événements), Fonds pour les proches aidants (Alzheimer) en PPP, plusieurs recherches avec le milieu universitaire et publications.	Le programme <i>Bien dans sa tête, bien dans sa peau, Bonne boîte bonne bouffe</i> via Moisson Montréal, Diverses campagnes nationales pour faire bouger les jeunes, etc.	Programme « Municipalité amie des enfants », à l'avant-garde de diverses formations données en CPE, l'avant-projet du programme OLO, Série télévisée « 1, 2, 3... Géant », diverses enquêtes et recherches nationales, etc.	Divers réseaux d'échanges, projets visant les autochtones, etc.
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.fondationchagnon.org">www.fondationchagnon.org</a>	<a href="http://www.quebecenforme.org">www.quebecenforme.org</a>	<a href="http://www.avenirdenfants.org">www.avenirdenfants.org</a>	<a href="http://www.reunirreussir.org">www.reunirreussir.org</a>

## Projets locaux financés (exemples)

	<b>Québec en Forme (QeF)</b>	<b>Avenir d'enfants (AE)</b>
<b>Exemples de projets LOCAUX financés</b> <i>*voir analyse concernant ce qui est financé et l'évolution dans le temps</i>	<p><b>Frais généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation et concertation (coordination, représente souvent une personne salariée à temps plein)</li> <li>▪ Certains frais administratifs (données présentement non disponible sur les montants maximum)</li> </ul> <p><b>Exemples de projets et activités financés pour les groupes partenaires:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités parascolaires psychomotrices</li> <li>▪ Ateliers de cuisine dans les écoles, maisons de jeunes, ou autre.</li> <li>▪ Bottins de ressources locales</li> <li>▪ Formations pour améliorer les compétences des intervenants</li> <li>▪ Projets et défis sportifs locaux (ex : défi sportif hockey)</li> <li>▪ Projet sur le jardinage (ex : jardinage parascolaire)</li> <li>▪ Projets de concertation (ex : changements à orchestrer pour nouvelles concertations)</li> <li>▪ Projets d'amélioration de l'information entre les groupes (ex : bulletin, site web, etc.)</li> <li>▪ Etc.</li> </ul>	<p><b>Frais généraux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation et concertation (coordination, représente souvent une personne salariée à temps plein)</li> <li>▪ Frais d'évaluation (en 2011-2012, devait être 10% du montant total, souvent via un consultant en évaluation externe)</li> <li>▪ Certains frais administratifs</li> <li>▪ Matériel de promotion (max : 2000\$ pour l'ensemble du plan en 2011)</li> <li>▪ Autres matériels possibles (voir balises avec AE)</li> </ul> <p><b>Exemples de projets et activités financés pour les groupes partenaires:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fête de la famille ou de quartier (max : 7500\$ pour l'ensemble du plan en 2011)</li> <li>▪ Conférences et ateliers pour parents afin de développer les compétences parentales</li> <li>▪ Activités de mobilisation et de réseautage de parents (bulletins et communications, comités, ateliers, rencontres, etc.)</li> <li>▪ Projets de portraits de milieux et de recherche</li> <li>▪ Créations de formations pour les parents ou intervenantes</li> <li>▪ Guides sur la santé</li> <li>▪ Municipalités Amies des enfants</li> <li>▪ Etc.</li> </ul>
<b>Sources Pour plus d'informations et d'exemples de projets financés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Divers plans d'action d'organismes</li> <li>▪ Recherche sur des sites internet de groupes communautaires</li> <li>▪ Document Balises pour l'octroi de certains types de financement, Avenir d'Enfants, janvier 2011.</li> <li>▪ Cadre de financement – Soutien aux regroupements locaux de partenaires, Avenir d'enfants, octobre 2011</li> <li>▪ <a href="http://www.quebecenforme.org">www.quebecenforme.org</a>, visité en septembre 2012.</li> <li>▪ <a href="http://www.avenirdenfants.org">www.avenirdenfants.org</a>, visité en septembre 2012</li> </ul>	

**Organismes financés par Avenir d'enfants**  
**sur le territoire de Montréal**  
(année financière 2011-2012<sup>1</sup>)

REGROUPEMENT	NOMBRE DE PARTE-NAIRES <sup>2</sup>	ARGENT REÇU (en 2011-2012)	ARGENT CUMULATIF (depuis les débuts, 2009 et jusqu'à 2012)
✓ 1,2,3...GO ! Ahuntsic (Concertation Ahuntsic Petite Enfance)	24	175 000	350 000
✓ 1,2,3...GO! Hochelaga-Maisonneuve (200 portes HM)	41	135 159	276 233
✓ 1,2,3...GO ! Pierrefonds-Roxboro	20	192 969	352 563
✓ 1,2,3...GO ! Pointe-de-l'Île	40	187 272	362 272
✓ 1,2,3...GO ! Rivière-des-prairies	24	200 000	375 000
✓ Comité 0-5 ans de Villeray	17	43 812	43 812
✓ Comité de concertation enfance/famille de Mercier-Est	27	200 000	388 606
✓ Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent, comité petite enfance	17	293 786	310 786
✓ Concert'action enfance famille de Saint-Michel	37	219 616	420 662
✓ Concertation famille du Rocha	31	200 000	350 000
✓ Table d'action et de concertation enfance-famille de Lasalle	19	18 000	18 000
✓ Table de concertation de la petite enfance de Saint-Léonard	18	118 571	118 571
✓ Table de concertation des services à la petite enfance de St-Henri/Petite Bourgogne	25	211 710	410 667
✓ Table de concertation jeunesse porteur – Comité 0-5 ans/Bordeaux-Cartierville	24	288 930	288 930
✓ Table de concertation petite enfance de Montréal-Nord <sup>3</sup>	22	20 000	20 000
✓ Table pour la petite enfance comité action famille Mercier-Ouest	16	69 267	136 183

<sup>1</sup> Source : Rapport annuel 2011-2012 d'Avenir d'enfants.

\* Sur le site Internet d'Avenir d'enfants, en date du 28 février 2013, les regroupements suivants ont été ajoutés mais les montants accordés ne sont pas connus : Table de concertation en petite enfance Rosemont (19 partenaires), Table de concertation petite enfance de Dorval-Lachine (8 partenaires), Table de concertation 0-5 ans Cavendish (16 partenaires).

<sup>2</sup> Le nombre de partenaires (groupes partenaires) fluctue beaucoup. Le chiffre indiqué est celui du Rapport annuel de 2011-2012.<sup>3</sup> Le regroupement Table de concertation petite enfance de Montréal-Nord ne fait plus partie de la liste des regroupements financés sur le site Internet d'Avenir d'enfants au 28 février 2013.

**Organismes financés par Québec en Forme  
sur le territoire de Montréal**  
(Selon les ententes 2012-2013<sup>4)</sup>

REGROUPEMENT	ARGENT À RECEVOIR (2012-2013)
✓ CAM Côte-des-Neiges	299 000
✓ Table de Concertation Jeunesse de Lachine	200 000
✓ Regroupement local de partenaires Hochelaga-Maisonneuve	137 000
✓ Vivre Saint-Michel en Santé	287 000
✓ Regroupement des partenaires de Parc-Extension sur les saines habitudes de vie	263 000
✓ CAM Bordeaux-Cartierville	225 000
✓ Comité santé bien-être (Ahuntsic)	160 000
✓ REMES Montréal-Nord	280 000
✓ St-Laurent (CAM-LAU)	280 000
✓ Vivre Sainement au Cœur de Villeray	157 000
✓ Pierrefonds / Roxboro	78 000
✓ Jeunesse en Action (L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève et Pierrefonds Ouest)	144 000
✓ Rosemont Jeunesse en santé	243 000
✓ Jeunes en Santé NDG	204 000
✓ Table de développement social Centre-Sud	139 000
✓ Mercier-Est	181 000
✓ Comité LaSalle en santé	170 000
✓ Comité Anjou en forme et en santé	128 000
✓ Pointe-aux-Trembles - Montréal-Est	79 000
✓ Regroupement local de partenaires de Mercier-Ouest	87 000

<sup>4</sup> Source : Selon tableau des ententes remis par un employé de QeF le 11 février 2013 dernier par voie électronique. Les autres données ne sont pas disponibles (nombre de partenaires par regroupement et cumulatif)

**Regroupements en démarche de financement avec Québec en Forme  
sur le territoire de Montréal**  
(Selon les ententes 2012-2013<sup>5</sup>)

REGROUPEMENT	ARGENT À RECEVOIR (2012-2013)
✓ <i>Petite Patrie</i>	20 000
✓ <i>Sud-Ouest</i>	20 000
✓ <i>Dollard-des-Ormeaux</i>	20 000
✓ <i>Ensemble pour un St-Léonard en forme</i>	20 000

---

<sup>5</sup> Hypothétiquement, les regroupements financés à raison de 20 000 \$ cette année sont en préparation de dépôt d'une demande plus étayée. Ils reçoivent ce montant pour préparer leur portrait de quartier et leur planification stratégique (voir rapport de recherche et section sur la première demande de financement pour informations).

À noter qu'il n'a pas été possible de savoir exactement quelle table de concertation chapeautait les projets. Pour le Sud-Ouest de Montréal, c'est le Réseau-Ouest de la Commission scolaire de Montréal qui a reçu le financement.

## ANNEXE 4

### L'action communautaire autonome<sup>1</sup> Critères de base

Action communautaire AUTONOME	Critères Action communautaire
	Être un organisme sans but lucratif
	Être enraciné dans la communauté
	Entretenir une vie associative et démocratique
	Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations
	Avoir été constitué à l'initiative de la communauté
	Poursuivre une mission qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale.
	Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée
	Être dirigé par un CA indépendant du service public.

<sup>1</sup> Selon la définition du SACAIS (2004).

## ANNEXE 5

### Questions des entrevues réalisées (entre avril et juin 2012)

Titre de la recherche : Le financement des programmes de la FLAC dans notre milieu : menaces ou opportunités ?

#### Questions d'entrevue :

1. D'entrée de jeu, des clarifications seront demandées sur certains documents reçus avant l'entrevue pour mieux comprendre l'organisme, la mission, l'historique, etc.
2. Pouvez-vous me spécifier exactement de quel programme vous recevez du financement Fondation Lucie et André Chagnon, depuis quand vous en recevez, les montants alloués et son fonctionnement.
3. Comment s'est déroulé le processus menant au financement ?
4. Si vous aviez à juger votre expérience depuis ses débuts, diriez-vous qu'elle est positive ou négative ? Pourquoi ?
5. Comment les « partenaires », « participant-es » ou acteurs impliqués ont vécu l'arrivée-ou le changement de financement avec ce programme ?
6. Observez-vous des différences entre ce qui avait été expliqué par les représentants et représentantes du programme de la Fondation qui vous finance et ce qui se passe actuellement ? Si oui, pourquoi ?
7. Quelle est votre relation avec l'agent-e de développement ?
8. Qu'en est-il de la reddition de comptes ?
9. Conseillerez-vous un organisme à faire le parcours que vous avez fait ? Si oui, quels conseils vous leur donneriez ? Si non, quelles sont ces raisons ?
10. Sachant les questions de recherche que je mène, avez-vous des éléments à rajouter?
11. *Question rajoutée non prévue suite au désir des groupes de faire la comparaison : Voyez-vous des différences entre Avenir d'enfants et Québec en Forme ? Voyez-vous des différences entre le programme et les autres bailleurs de fond ?*

## **ANNEXE 6**

### **Formulaire de consentement de participation à une recherche**

---

Par la présente, je déclare consentir à participer à un programme de recherche mené par MAUDE BOUCHARD de L'école des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia (1455, boul. de Maisonneuve Ouest).

#### **A. BUT DE LA RECHERCHE**

On m'a informée du but de la recherche. Les questions de recherche sont les suivantes :

Quel est l'impact des Partenariats Publics Philanthropiques (PPP) sur les organismes communautaires, en particulier les effets des programmes de la Fondation Chagnon sur la liberté d'action des groupes ?

- Quels ont les enjeux reliés à l'arrivée de la Fondation Chagnon dans une communauté, principalement à ce qui a trait à l'autonomie des groupes communautaires (reddition de compte, exigences et contrôles, modes de gouvernance, conditions de financement) et aux stratégies d'intervention (grandes orientations, priorisation des luttes, action dans les communautés) ?
- Dans quelle mesure les expériences en cours et passées divergent d'une communauté à une autre ? Pourquoi les retombées sont positives dans certains milieux et négatives dans d'autres ? Quels outils peuvent être à la disposition des groupes communautaires pour faire respecter leur autonomie.

#### **B. PROCÉDURES**

- Je vais participer à une entrevue semi-dirigée enregistrée (voir orale seulement) d'une durée entre 1h et 2h dans le mois de mars ou avril 2012.
- Je consens à remettre une copie des documents nécessaires à la recherche, tels que présentation des projets et des activités financés, mais surtout, une photocopie des plans d'action des dernières années et principalement ceux qui sont relatifs au financement de la Fondation ciblée. Ces documents devront être fournis via l'organisme qui est financé.

#### **C. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Je comprends que je puis retirer mon consentement et interrompre ma participation à tout moment, sans conséquences négatives.
- Je comprends que je peux en tout temps refuser de répondre à une question qui me sera posée, et ce, tout au long de l'entrevue et sans justification.
- Je comprends que ma participation à cette étude est CONFIDENTIELLE (c'est-à-dire que la chercheuse connaît mon identité mais ne la révélera pas. À cet effet, aucun nom ou élément pouvant distinguer moi ou l'organisation que je représente sera inscrit dans le rapport de recherche. (A noter qu'outre la chercheuse, la seule personne qui pourrait être avisée des

## ANNEXE 6

personnes ayant participé à la recherche est la coordonnatrice de la Table de concertation Action-Gardien, Karine Triollet, qui est tenue elle-même de respecter la confidentialité. Elle participe aux recherches de potentielles personnes intéressées et assure les liens. Je comprends par ailleurs qu'elle pourrait connaître les personnes ayant participé mais ne saura pas d'où vient l'information dans le rapport).

- Je comprends que les données de cette étude seront publiées sur le site Internet d'Action Gardien, la Table de concertation du quartier de Pointe-Saint-Charles, et tout autre endroit qui sera jugé pertinent par la chercheuse, avec l'accord d'Action-Gardien.
- Je comprends le but de la présente étude ; je sais qu'elle ne comprend pas de motifs cachés dont je n'aurais pas été informé(e).

**J'AI LU ATTENTIVEMENT CE QUI PRÉCÈDE ET JE COMPRENDS LA NATURE DE L'ENTENTE. JE CONSENS LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT À PARTICIPER À CETTE ÉTUDE.**

NOM PARTICIPANT(E) : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

NOM CHERCHEUSE : Maude Bouchard

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

\*\*\*

Si vous avez des questions concernant le **fonctionnement** de l'étude, S.V.P contacter la responsable du projet. MAUDE BOUCHARD au xxx-xxx-xxxx ou par courriel au mowdhe@gmail.com.

\*\*\*

Si vous avez des questions concernant vos **droits** en tant que participants à l'étude, S.V.P. contactez une conseillère en éthique de la recherche, Université Concordia, au 514-848-2424 poste 7481 ou par courriel au ethics@alcor.concordia.ca.

## CERTIFICATION OF ETHICAL ACCEPTABILITY FOR RESEARCH INVOLVING HUMAN SUBJECTS

---

Name of applicant : Maude Bouchard

Department or Program : DEC, ÉAPC

Title of research project or activity : Le financement des programmes de la Fondation Lucie et André Chagnon dans notre milieu : menaces ou opportunités ? – La suite

Name and Number of Course : SCPA 510 : Projet en DÉC (Frances Ravensbergen)  
SCPA 508: Financement des initiatives de DÉC. Partie I (Colin Bérubé)  
SCPA 509: Financement des initiatives de DÉC. Partie II (via tutorat Anna Kruzynski)

Certification Number: SFREC2012-1

Date: March 12<sup>th</sup> 2012

The members of the S CPA/FPST Research Ethics Committee have examined the application for ethical approval for the above-named project. The Committee considers the experimental procedures, as outlined by the applicant to be acceptable on ethical grounds for research involving human subjects.



---

Anna Kruzynski  
For the S CPA/FPST Research Ethics Committee

For questions or comments please contact Anna Kruzynski  
([anna.kruzynski@concordia.ca](mailto:anna.kruzynski@concordia.ca); 514.848-2424 ext. 5194)

**MISE EN GARDE :** Ce document présente les constats préliminaires d'une étude sur l'impact des Partenariats Publics Philanthropiques (PPP) sur les organismes communautaires, en particulier les effets des programmes de la Fondation Chagnon sur la liberté d'action des groupes. Le rapport final, présentant l'ensemble de la recherche (acronymes et définitions, mise en contexte, résumé de la problématique, questions de recherche, méthodologie, analyse, etc.) sera disponible à l'hiver 2012. Prière de contacter la chercheure pour davantage d'informations ou pour utilisation des données ou des annexes. Maude Bouchard – mowdhe@gmail.com

## **CONSTATS PRÉLIMINAIRES – TOUTES LES INTERVENANTES (10)**

### **Mise en contexte**

Les constats ici-bas mentionnés ne sont pas exhaustifs. Il ne s'agit pas d'une analyse, mais plutôt des éléments qui sont ressortis des entrevues, totalisant la rencontre de dix intervenantes dans huit regroupements différents. Ce sont les réponses aux questions générales posées en entrevue (voir Annexe 4). Aucune question spécifique n'a été posée.

Les données sont présentées en section répondant aux questions de recherche. Les constats sont résumés grossièrement et les intervenantes qui ont émis l'opinion ou le fait sont inscrites entre parenthèses. Il est aussi très important de comprendre que les données mentionnées ne sont pas nuancées ni complètes. Elles ne présentent qu'un aperçu global des échanges émanant des entrevues. Également, étant donné que la revue des idées est préliminaire, il est possible qu'une intervenante ait soulevé un point et qu'elle ne soit pas indiquée.

\*À titre informatif, les intervenantes (int.) proviennent :

1,2,3,4,9 = Avenir d'enfants (AE)

5,6,7,8,10 = Québec en Forme (QeF)

## Constats préliminaires

### Processus de demande de financement

Le processus menant au financement d'un des programmes de Chagnon ne semble pas de tout repos. Les groupes doivent présenter un portrait de quartier ainsi qu'une planification stratégique poussée. Même si certaines y voient de bons côtés pour améliorer leurs pratiques, le processus est plutôt perçu comme étant lourd et énergivore. Le temps et l'énergie demandée pour les rencontres est sans aucun doute la plus grande critique.

Quelques groupes ont reçu un montant de 20 000\$ pour effectuer le processus préalable à l'octroi de financement. Ces démarches durent entre six mois et deux ans. Certains groupes ont engagé une consultante externe et d'autres une coordonnatrice de projets dès le départ.

Au niveau des activités financées, tous les groupes semblent recevoir du financement pour des activités ou des projets spécifiques. Les regroupements mentionnent par contre être forcés de prouver la viabilité à long terme des projets, sinon il y a coupure. AE offre un guide clair avec des maximums d'argent dans certaines cases budgétaires alors que QeF semble plus flou.

### Éléments négatifs :

- Beaucoup de rencontres, rythme soutenu, de six mois à deux ans, parfois par choix, parfois imposé. (Int.2, Int.3, Int.4, Int.5, Int.7, Int.8, Int.9)
- Le processus était long (environ deux ans), mais c'était un choix de la communauté. (Int.9)
- Essouffle les gens et/ou départs de salariées et/ou demande de réorganisation de tâches et/ou départ de groupes partenaires. (Int.4, Int.7, Int.8)
- Échéanciers courts et toujours dans l'urgence. (Int.7)
- Plusieurs agents différents dans une même démarche = contribue à démotivation ou problèmes d'incompatibilité avec les agentes. (Int.2, Int.5, Int.7, Int.8)
- Changements multiples d'orientation des programmes et/ou balises pas très claires = crée de la confusion et des problèmes dans la démarche et/ou incohérences dans le discours. (Int.2, Int.3, Int.7, Int.8)
- Les données demandées sont très précises, très pointues. C'est fastidieux. (Int.9, Int.10)
- Discordes et méfiances chez les groupes partenaires et alliés durant le processus. (Int.4)

- Sentiment d'avoir fait la démarche pour le programme et non pour la communauté. (Int.7, Int.4, Int.5, Int.9)
- La communauté n'était pas habituée de fonctionner comme les programmes l'exigent et cela a été difficile sur la mobilisation, surtout pour arriver à un consensus. (Int.9)

Éléments positifs :

- Bon déroulement du processus en raison du faible niveau de résistance politique dans le milieu. (Int.1)
- Le processus aide à questionner les pratiques et à faire un bon portrait de ce qui peut être fait dans le milieu. (Int.7)
- Le fait de se parler entre groupes souvent améliore la cohésion et oblige les gens à s'assoir ensemble. (Int.7, Int.5)
- Avoir un portrait de quartier avant de demander du financement aide beaucoup à la démarche. (Int.3)
- Même si le processus ne semble pas aider la communauté, il faut admettre qu'il aide à faire une planification triennale. (Int.10)
- Le processus s'est bien déroulé grâce à une communauté soudée. L'expertise présente et les ressources humaines actives dans le milieu avant même de se lancer dans l'aventure ont permis de bien commencer. Ce ne serait sans doute pas la même chose s'il n'y avait pas ces éléments-clés. (Int.10)

## **Grandes orientations et impacts sur les groupes communautaires**

Les montants alloués aux communautés sont relativement importants. Mais chose certaine, le financement de base n'est pas assuré par les programmes. La plupart des groupes ont une ressource à temps plein pour faire de la mobilisation, qui est souvent la personne coordonnatrice des activités du programme. Cette personne doit « mobiliser » les communautés. Pour les groupes partenaires recevant de l'argent, ce sont sur des activités de mobilisation ou des activités concrètes en autant qu'on peut en assurer la pérennité et qu'elles coïncident exactement avec les orientations des programmes.

Beaucoup de groupes expliquent aussi qu'ils ne sentent pas que les groupes sont respectés dans leurs façons de faire. Ils donnent des exemples où les bailleurs de fonds ont passé outre les groupes ou ont tenté de s'implanter ailleurs, posé des gestes pouvant être qualifiés de magouille ou encore de faire financer des activités provenant des initiatives nationale des bailleurs de fonds.

### **Éléments en lien avec les premières demandes exigées par les programmes**

- N'ont pas fait la planification stratégique en fonction des orientations des programmes et disent que cela a aidé. (Int.1, Int.3)
- Au départ, le groupe s'est conformé aux attentes du bailleur de fonds plutôt que de faire sa propre démarche. Or, depuis peu, dans ce regroupement, ce sont les groupes partenaires qui dictent l'orientation des activités et pas le bailleur de fonds. (Int.5)
- Les programmes sont toujours flous par rapport à ce qui est concrètement attendu comme action de la part des groupes. Ce n'est pas clair. Ils jouent là-dessus. (Int.1, Int.4, Int.7, Int.8)
- Si un groupe est autonome et reçoit d'autres financements, le financement de la FLAC ne fait qu'améliorer l'offre de services et ne nuit pas à l'orientation et à l'action des groupes. (Int.2)
- Les agentes aident parfois à changer des mots pour que ce soit accepté, ce qui aide. Cela donne aussi des balises, ce qui est bien. (Int.3)
- Subi des pressions majeures pour faire ajouter des éléments à la planification stratégique. (Int.7)
- QeF semble s'être amélioré depuis quelques années. (Int.5)

### **Orientations générales des programmes**

- Visent toujours l'efficacité et/ou adoptent un mode de gestion typique à l'entreprise privée (Int.1, Int.4, Int.7)

- Dommage de voir l'influence du privé si forte dans nos milieux communautaires. Ce n'est pas intéressant. (Int.9, Int.10).
- Les orientations sont trop restreintes : il n'y a pas de vision globale et il n'y a pas de soucis pour le développement global de l'enfant. Exemples : 0-5 ans très restreint sur les orientations et rien pour les enfants en difficulté et les aînés. (Int.1, Int.4, Int.5)
- Tout est trop encadré. Il faut entrer dans un carré toutes les activités. Manque de liberté. (Int.9)
- Les activités organisées via le financement de QeF doivent toujours être organisées, structurées, sans aucune période libre. Or, les enfants apprennent aussi dans des périodes non-structurées. (Int.10)
- Il est erroné de croire que les actions de la FLAC visent la transformation de la société. Ils consistent plutôt en de la charité. (Int.4)
- Les changements d'orientations à QeF mènent présentement à un intérêt de viser les normes sociales = impacts considérables à prévoir sur les milieux (Int 7)
- Certaines activités ne sont plus financées malgré le fait qu'il y ait eu antérieurement une pression indue pour les faire ajouter aux activités de l'organisme. Exemple : psychomotricité (Int.7, Int.8)
- Le vocabulaire utilisé par les bailleurs de fonds est inquiétant. (Int.7)
- Il n'y a pas de place pour le jugement critique. (Int.7)
- Ce sont des « grands penseurs universitaires » qui orientent tout. « On est un peu des laboratoires ». (Int.7, Int.8)
- Le gouvernement et Chagnon se dégagent de leurs responsabilités. Ils n'osent jamais parler que le problème est d'ordre économique (ex : on peut parler du bio, mais encore faut-il que les gens peuvent s'en acheter). (Int.10)

### Critiques sur le non-respect des communautés

- Ils n'y a pas d'équilibre entre l'écoute aux groupes communautaires et leurs exigences d'en haut (Int.1, Int.4, Int.7, Int.8)
- Les exigences viennent d'en haut et sont décidées d'une manière qui ne laisse aucune place à la discussion (Int.4, Int.7)

- Les agentes proposent aux regroupements de faire des actions qui ont été réussies ailleurs au Québec. Or, le contexte n'est pas identique partout. On ne peut pas transposer les activités dans tous les milieux de la même manière. (Int.7, Int.10)
- Les règles du jeu changent parfois, ce qui ne tient pas compte des milieux. Ce n'est pas parce qu'un milieu veut ça qu'il faut administrer la même médecine à tout le monde. (Int.10)
- La FLAC prétend savoir mieux que les intervenantes de la communauté, ce qui est bon pour le milieu, les jeunes. (Int.7, Int.10)
- QeF a une approche infantilisante. Ils forcent les choses parfois, et si ça ne fonctionne pas, ils sont prêts à passer par quelque part d'autre. Ce n'est pas respecter les communautés. (Int.10)

### Inquiétudes

- Pérennité = grandes inquiétudes sur le fait que les programmes disent toujours qu'ils cesseront dans « x » nombre d'années. Il est dur d'y croire alors qu'ils sont si présents = nuit sur l'action des groupes communautaires et/ou démotivé et pas réaliste. (Int.1, Int.4, Int.7, Int.8, Int.9)
- Pourquoi faut-il prouver la possibilité d'assurer la pérennité d'une activité alors que dans dix ans environ, lorsque AE va quitter, l'activité ne sera doute pas le besoin des parents à ce moment là ? Les gens déménagent; les besoins changent. (Int.9)
- Les stratégies déployées par les programmes se font en douce, tranquillement. (Int.7)

## Les agentes de développement

Les agentes de développement sont très importantes pour les milieux. Concrètement, elles sont toujours prêtes à faire de la recherche, à proposer des actions, à relire des formulaires, à suggérer des méthodes de travail, etc. Elles envoient des outils et proposent des façons de faire qui se sont avérées efficaces dans d'autres régions.

Chose certaine, les agentes aimeraient être partout et tout influencer. Alors que certains groupes s'opposent à leur présence, d'autres en profitent et l'utilisent en soutien. En ce sens, certains milieux y voient un fort intérêt pour s'assurer que les orientations qui sont adoptées coïncident avec celles du bailleur de fonds. D'autres regroupements trouvent cette approche particulièrement intrusive (certains regroupements parlent de « diriger » ou d'« imposer la vision »). Il y a également eu des frictions lorsque des groupes ont refusé à certains moments la présence des agentes. Dans ces circonstances, certains ont cédé et d'autres ont réussi à trouver une entente et elles sont invitées lorsque nécessaire. Il est à noter que certaines agentes ont tendance à s'imposer alors que d'autres laissent davantage de liberté aux regroupements et groupes partenaires.

La personnalité des agentes et les relations entre les coordonnatrices semblent jouer beaucoup sur le déroulement des projets. Un important roulement d'agentes semble également être un problème : les agentes étant tellement présentes qu'elles doivent s'adapter au milieu et des incompatibilités de caractère se présentent.

*\*Cette section sur les agentes est à analyser en profondeur car la plupart des regroupements reçus en entrevue ont parlé de l'impact de l'agente avant même que je pose la question.*

### Avantages de la présence d'une agente

- La relation est primordiale, important de créer des liens, d'avoir une bonne communication et/ou de mettre l'agente de « notre bord ». (Int.1, Int.2, Int.3, Int.5)
- L'agente nous comprend et peut nous « défendre » auprès de Chagnon, parfois, si nécessaire. (Int.9)
- La présence de l'agente aux rencontres aide à créer des liens de confiance et à faire connaître le milieu (Int.2)
- La présence de l'agente permet, au début, de mieux comprendre la grosse « machine » et les rouages administratifs. (Int.10)

### Principales critiques de la présence des agentes

- Les relations sont très variables. Beaucoup en fonction des personnalités des agentes, diffère d'un milieu à un autre. (Int.1, Int.2, Int.3, Int.5, Int.8)
- Elles ont un double-rôle : représenter une fondation privée et aider le communautaire = crée parfois des problèmes sur le langage, les valeurs, le fonctionnement et/ou les priorités (Int.1, Int.7, Int.8)

- Les agentes servent à imposer la vision des programmes de la FLAC donc dur travail pour elles. (Int.7, Int.8)
- Frictions lors d'un refus de présence dans une assemblée ou un comité. (quatre milieux)
- La présence de l'agente dans les rencontres du regroupement a suscité de vifs débats au début, mais les gens ont réalisé qu'elle ne tentait rien d'imposer donc sa présence a finalement été acceptée et son rôle est vu comme bénéfique. (Int.9)
- Les agentes n'aiment pas que les divers groupes dans Montréal réseautent (deux milieux). Certaines cherchent même l'isolement des groupes (Int.7)
- Plusieurs agentes dans une même année (deux milieux).
- Plusieurs agentes en quelques années (trois milieux, surtout chez QEF)

## **Reddition de comptes**

La reddition de comptes est complexe. Plusieurs mentionnent qu'il est impossible de remplir toutes les cases des lourds formulaires et improvisent alors des données non réelles en cochant n'importe quoi. Certains groupes mentionnent qu'il est possible de s'adapter aux lourdes demandes alors que d'autres critiquent le fonctionnement. Certains regroupements notent aussi le fonctionnement plutôt corporatiste de la collecte de données, comme si c'était fait sur une base d'entreprise privée.

Les programmes tiennent beaucoup à l'évaluation, d'ailleurs, environ 10% du budget doit lui être consacré dans le financement reçu d'Avenir d'enfant. Pour y arriver, beaucoup de groupes font appel à des consultants privés externes et c'est ce que les programmes proposent.

### Critiques sur les outils (formulaires) obligatoires :

- Outils non adaptés pour les milieux. (Int.1, Int.7, Int.9, Int.10)
- Outils qui changent souvent, on ne les connaît pas toujours d'avance. (Int.4, Int.7)
- Dur à partir, mais une fois que les groupes ont leurs outils, ça va. (Int.2, Int.3)
- Les données demandées nécessitent tellement de précision que leurs formulaires peuvent aider parfois à rendre des résultats comme ils le veulent. Ça permet d'être plus précis. (Int.10)

### Critiques sur les origines des demandes statistiques

- Les groupes partenaires ressemblent à des laboratoires. On cherche des statistiques pour extraire des données. Ne sait pas à quoi ça va servir réellement. (Int.7, Int.8, Int.10)
- Les statistiques demandées ressemblent au monde industriel, très quantitatif, style marketing. (Int.1, Int.8)

### Critiques sur les résultats demandés :

- Pas toujours des balises claires. (Int.7, Int.4, Int.8)
- Pas toujours clair si les groupes doivent inscrire toutes leurs activités, financées ou pas par les programmes. (Int.7)
- Beaucoup de détails sont demandés. (Int.1, Int.4, Int.10) Demandes très précises comme le taux de pauvreté impossible à recueillir. Certains écrivent et cochent n'importe quoi.
- C'est très rigide et cela demande beaucoup de souplesse. (Int.10)
- Les résultats demandés sont trop quantitatifs et pas assez qualitatifs. (Int.9)

- Il est souvent demandé de faire vérifier nos données par des « spécialistes », par exemple la nutritionniste de l'école, alors que ce n'est pas toujours possible, soit au niveau des conventions collectives, du temps disponible ou de la structure. (Int.10)

Autres critiques

- Reddition de comptes financière acceptable, mais, compliqué sur les actions : une fiche par « action ». (Int.3, Int.8)
- Beaucoup de temps et/ou plus de temps que prévu (Int.1, Int.3, Int.10)
- Problèmes avec les dates. Les rapports sont demandés à un moment étrange dans l'année et impossible de changer (Int.5, Int.7)

## **Modes de gouvernance interne**

Pour AE et QeF, le financement doit être remis à un « regroupement de partenaires » qui a pour mission de « mobiliser ». D'après les groupes rencontrés et d'autres observations, la plupart des milieux émanent d'une table de concertation déjà existante et deviennent une « branche » de celle-ci. La plupart des regroupements ont créé ou utilisé les comités déjà existants pour ce regroupement. Siègent ensuite les groupes partenaires du milieu, qui pour la plupart (mais pas tous) peuvent recevoir de l'argent pour des « actions ». Le regroupement qui est fiduciaire transmet l'argent selon les balises établies dans le milieu.

Malgré l'ingérence parfois visible de la part des programmes, la forme de « gouvernance » est suffisamment flexible et doit être établie avec les bailleurs de fond. Dans certains regroupements, on observe un certain désir de contrôle de la part des programmes sur la façon de gérer. Certains milieux ont cédé, d'autres non. Finalement, ce qu'on reproche le plus aux programmes, ce sont leurs approches qui ne sous-entendent pas un respect des pratiques des milieux. L'expertise communautaire ancrée dans les milieux ne semble pas reconnue.

### **Éléments soulevés en lien avec la gouvernance interne**

- C'est une force de ne pas créer une structure pour les programmes et de ne pas se faire imposer une gouvernance-type. (Int.2, Int.3,)
- Les gens des programmes ne comprennent pas toujours les réalités du milieu. Une vision plutôt commerciale. (Int.1, Int.4, Int.7, Int.8)
- Vécu dans l'histoire des problèmes avec la gestion interne. À qui sont redevables les salariés du regroupement ? Les programmes s'ingèrent dans la situation et obligent des changements. Disent qu'ils respectent autonomie, mais ce n'est pas le cas. Problèmes relativement réglés mais peu « digérés ». (deux milieux)
- Ne respecte pas les façons de faire internes. (Int.4, Int.5, Int.8)
- Prendre du temps pour se doter de structures de gouvernance aide beaucoup à la suite des choses. (Int.10)
- QeF ne reconnaît pas la culture locale. Parfois certains partenariats sont imposés sans nécessairement s'intéresser comment les groupes fonctionnent. Parfois, il n'est pas possible de faire des collaborations avec tout le monde (ex : imposition de toucher les conventions collectives). Il faut faire respecter notre milieu car nous sommes les experts. (Int.10)

## **Relations avec les groupes, les partenaires et les membres**

L'argent proposé par les programmes intéresse tout le monde. Les groupes dans Montréal reçoivent environ entre 100 000 et 250 000\$ par année<sup>1</sup>. Les montants alloués aux communautés sont donc relativement importants. Dans certains milieux, on voit l'intérêt fort pour l'argent sans nécessairement avoir une grande critique sur le fonctionnement des programmes. Dans d'autres milieux, l'argent a été synonyme de discordes importantes et de démobilisation, surtout en raison des pratiques imposées.

Au niveau des facteurs qui démotivent, les groupes parlent d'incertitudes de la part de la direction ou de l'agente et de manque de cohérence, de changements d'orientations en cours d'année ou de parcours, de changements d'agentes, de refus de certains projets jugés valables par les partenaires, de l'obligation de faire décider aux groupes partenaires du regroupement quelles activités ne seront pas financées lors de coupures alors qu'aucun groupe siégeant aux regroupements n'accepte de se faire couper, etc. Les raisons de la démotivation seront davantage développées dans l'analyse finale.

À noter que certains groupes nomment aussi que le fonctionnement se déroule bien en général, malgré quelques moments difficiles.

### **A favorisé la cohésion et la mobilisation**

- A aidé les groupes à se mobiliser et se concerter, améliore les partenariats entre les partenaires. (Int.1, Int.5, Int.6)
- Le financement a permis d'offrir plus de plages-horaires d'activités, donc bénéfique pour le milieu, une continuité en quelque sorte. (Int.2, Int.3, Int.5)
- Les gens ne se questionnent pas plus qu'il faut et sont contents de recevoir de l'argent. (Int.9)
- L'argent est vu comme un levier pour la communauté. Les gens connaissaient les enjeux au départ et prennent l'argent comme un levier seulement. (Int.10)
- Le fait que la communauté soit tissée serrée, cela a favorisé de bonnes relations tout au long. (Int.10)

### **A nuit à la cohésion et à la mobilisation**

- Crée ou a créé une forte démobilisation de beaucoup de groupes partenaires et de salariées. (Int.4, Int.7, Int.8)
- Démission(s) ou réaffectation de salariées qui travaillent directement à la mobilisation des groupes partenaires, départ(s) de groupes qui siègent dans les regroupements et de personnes (Int.4, Int.7, Int.8)

---

<sup>1</sup> Pour le rapport final, une demande sera effectuée à QEF et à AE pour savoir exactement quels milieux reçoivent combien d'argent.

- Crée une forte division entre les groupes partenaires. Ceux qui critiquent le bailleur de fonds et ceux qui veulent l'argent malgré tout. (Int.7)
- Les gens sont plutôt démoralisés quand des activités auxquelles ils tiennent ne sont pas acceptées. S'enclenche des discussions sur qui va pouvoir financer ces projets essentiels. (Int.9)

## **Bilan des expériences : positive ou négative ?**

Sur huit, quatre milieux considèrent leur expérience positive au final, malgré des problèmes. Trois milieux y trouvent plutôt des éléments négatifs et un milieu reste ambivalent et se pose des questions de fond sur le travail à long terme que présente la FLAC.

### Expériences positives avec réserves

- Expérience positive car bien partis et ne fait qu'améliorer l'offre de services. Aussi, grâce au fait qu'ils se sentent indépendants car plusieurs financements. En négatif, l'énergie et le temps qu'on doit mettre. (un milieu)
- Expérience relativement positive malgré des malentendus, des incompréhensions et un dur processus. A créé du positif au final. (un milieu)
- Expérience positive au final jusqu'à maintenant étant donné que la communauté résiste et impose l'idée qu'ils sont les experts du milieu. C'est beaucoup d'argent et on arrive à résister de façon intelligente aux choses qui ne collent pas avec le milieu. (un milieu)
- Expérience relativement positive jusqu'à maintenant, mais le milieu est sur ses gardes. Côté négatif, on note l'énergie à mettre et l'idée d'être toujours obligés de se battre et de rester vigilants. (un milieu)

### Expériences négatives

- Expérience très négative, compte tenu des circonstances. Vécu de graves problèmes. (un milieu)
- Expérience négative comparé à d'autres bailleurs de fond. Ce n'est pas agréable de travailler avec QEF. Il faut toujours s'adapter à eux et c'est un réel problème. Aussi, dommage au niveau plus large (les PPP et tout le temps et les ressources investies pour ça car cela pourrait être mis pour les jeunes. (un milieu)
- Incapable de trouver du positif car trop de problèmes créés. Expérience amère. (un milieu)

### Ambivalent

- Positif ou négatif pour qui ? Ce sera à voir dans quelques années. Malgré le bon moyen qu'est AE pour avoir de l'argent pour la communauté, il reste beaucoup d'inquiétudes, notamment sur les orientations générales et leur départ imminent. (un milieu)

## **Recommendations**

Il a été demandé si les groupes recommanderaient de faire l'expérience avec les programmes. Trois milieux (1 Qef, 2AE) se disent prêts à recommander tout en prenant bien soin de faire attention aux conditions gagnantes. Un milieu (QeF) aurait de la difficulté à recommander et se questionne sur le bienfait d'avoir l'argent tout en posant le questionnement suivant « De l'argent, oui, mais à quel prix ? ». Deux milieux (1 QeF, 1AE) refusent catégoriquement de recommander étant donné les circonstances. Finalement, deux milieux (1AE, 1 QeF) préfèrent ne rien recommander car les intervenantes jugent que les regroupements et communautés sont tellement différents qu'il faut que chaque communauté se questionne soi-même.

Néanmoins, les groupes ont émis certains conseils, que certains préféraient appeler cela des « conditions gagnantes ».

### **Conditions gagnantes avant d'obtenir le financement**

- Faire l'exercice de ce qu'on a besoin comme milieu avant de demander de l'argent. Ensuite, voir avec le bailleur de fonds ce qui est finançable, s'il y a lieu. (Int.2, Int.3, Int.7, Int.10)
- Se donner le temps de réfléchir, de penser, collectivement (Int.1, Int.8, Int.9, Int.10)
- Prendre le temps qu'il faut. (Int.1, Int.10)
- Se lancer en connaissance de cause. (Int.4, Int.7)
- Être prudent. Annoncer qu'on peut se retirer n'importe quand. (Int.7, Int.10)
- Établir des bases de gestion claires et précises. (Int.8)

### **Conditions gagnantes pour le milieu**

- Connaître TRÈS bien son milieu. (Int.1, Int.3, Int.6, Int.9)
- Être unis et solide comme milieu. Solidaires. Mais peut aussi rendre le milieu désuni quand même. (Int.4, Int.6 Int.7, Int.10)
- Avoir un milieu mature et prêt à vivre cela. Ne pas créer une nouvelle concertation pour cela. (Int.3, Int.9)
- Toujours rester alerte, s'informer. (Int.1, Int.4)
- Imposer de faire reconnaître nos façons de faire et garder notre expertise. (Int.1, Int.5, Int.7, Int.9, Int.10)

- Maintenir les bases et ne pas négocier sur cela. (Int.2, Int.3, Int.7, Int.9)
- Imposer nos limites comme milieu et faire respecter ses valeurs. (Int.5, Int.7, Int.9)
- Refuser des métamorphoses à tout prix. Savoir négocier. Savoir jouer avec les mots dans la reddition de comptes pour rester fidèles à la communauté. (Int.9)
- Savoir dire non et être prêt à le faire. (Int.10)
- Se donner de bons outils de gouvernance interne et de gestion et savoir utiliser ses ressources. (Int.10)
- Avoir une personne coordonnatrice qui connaît le milieu. (Int.10)

### Conditions gagnantes après avoir obtenu le financement :

- Trouver d'autres financements pour assurer l'autonomie. (Int.2, Int.3, Int.5, Int.6,)
- Avoir une grande ouverture. (Int.5, Int.10)
- Une bonne communication avec le bailleur de fonds. (Int.5, Int.10)
- Exiger une collaboration des deux bords. (Int.5)

### Conditions gagnantes au niveau national, pas au niveau local

- Dire à AE et QeF de changer. De lire nos recommandations. (Int.1)
- Les solutions ne sont pas locales, mais au niveau de FLAC. (Int.1, Int.7)

### **Différences avec d'autres bailleurs de fonds**

Les groupes soulignent d'énormes différences entre les programmes de la FLAC et les autres bailleurs de fonds traditionnels (Centraide par exemple).

#### **Éléments comparés et soulevés**

- Les autres bailleurs de fonds financent la mission de base et sont moins stricts. (Int.2, Int.10)
- Avec les programmes, il y a une agente qui est très présente et qui « fait partie de la démarche » (Int.3, Int.5)
- La reddition de comptes est impressionnante. Surtout avec les logiciels (Int.3, Int8)
- Les autres bailleurs de fonds ne sont pas intrusifs comme les programmes de la FLAC. Les autres ne contrôlent pas tous les faits et gestes, notamment dans la reddition de comptes. (Int.4. Int.5 avec nuances en se questionnant si c'est du « contrôle » ou du « soutien », Int.7 avec ajout que les programmes de la FLAC contrôle la vision des milieux, Int.8)
- Les bailleurs de fond s'influencent entre eux et ça peut être dangereux à long terme (Int.1, Int.3)
- Beaucoup plus flexible avec Centraide. Possible de faire plus d'activités car moins d'argent mis dans la paperasse. (Int.9)
- L'influence du privé. (Int.10)

### **Différences entre AE et QEF**

Les intervenantes répondent à la question s'il y a des différentes entre QeF et AE avec incertitude. Peu ont vécu les deux expériences. Néanmoins, ils ont des hypothèses. La plus grande critique relève surtout du fait que les regroupements remarquent que les deux programmes ne se « parlent pas ». De plus, ils sont fâchés de devoir « découper l'enfant » dans son développement global, ce qui oblige les groupes qui s'activent pour les enfants de 0 à 5 ans à vivre deux expériences de financement.

#### Principales différences et critiques soulevées :

- Les deux ne se parlent pas malgré leur étroite relation avec les 0-5 ans. Très frustrant et en plus ils sont dans le même édifice. (Int.1, Int.5, Int.6, Int.7)
- Pourquoi avoir divisé QEF et AE, ce sont les mêmes enfants, les mêmes problèmes. Aussi, les frontières entre les deux sont parfois floues. (Int.5, Int.6, Int.7)
- QEF ratisse plus large. (Int.2)
- QEF s'est plus imposé, plus obligé. AE est plus flexible (Int.2, Int.3, Int.9)
- QeF imposait des coordonnatrices avant, ce qui posait de gros problèmes. (Int.3, Int.8, Int.9)
- Différences entre les deux dans les structures et avec les agentes. (Int.5)
- AE semble plus souple dans les commandes, plus clair, moins flou. (Int.8)
- On dirait qu'AE est au point de QEF au début. Plus long, plus de rencontres. Qu'AE est nouveau donc moins expérimenté et que QEF a appris avec le temps. (Int.5)
- QeF force les communautés à faire des choses plus artificielles. Les groupes pour l'enfance sont déjà regroupés dans les communautés alors que les groupes pour les saines habitudes de vie sont créés par le bailleur de fonds. Ça fait quelque chose de plus artificiel. (Int.9)



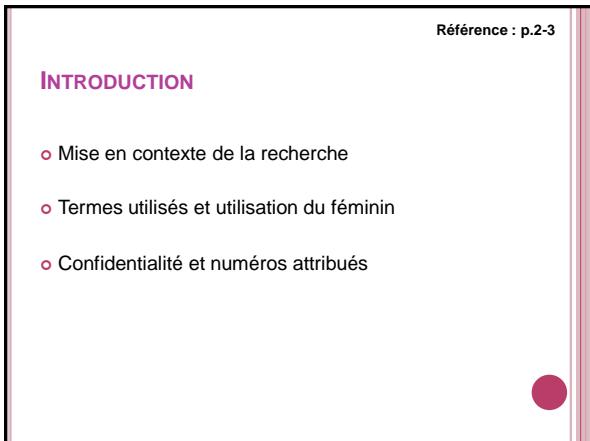
**PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE-ACTION EN COURS**  
**BILAN DES DÉCOUVERTES EN DATE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2012**

« LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON DANS NOTRE MILIEU : MENACES OU OPPORTUNITÉS ? - LA SUITE »

Par Maude Bouchard  
Présentation au 1er juin 2012

 **MENU**

- Introduction
- La philanthropie des affaires
- Présentation de la FLAC et de ses programmes
- La FLAC, au-delà de la philanthropie des affaires
- Revue des résistances et critiques
- Contexte de la recherche-action
- Questions de recherche
- Méthodologie réalisée et à venir
- Constats préliminaires
- Conclusion



Référence : p.2-3

## INTRODUCTION

- Mise en contexte de la recherche
- Termes utilisés et utilisation du féminin
- Confidentialité et numéros attribués

**LA PHILANTHROPIE DES AFFAIRES**

Référence : p.4

- Transformation vers le monde des affaires
- Impacts sur les milieux



Référence : annexe 1-2-3

## PRÉSENTATION DE LA FLAC ET SES PROGRAMMES

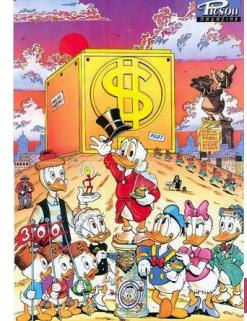
- Date de la fondation des programmes
- \$ investi FLAC versus gouvernement
- Missions actuelles
- Groupes ciblés
- Type d'activités financées dans chaque programme
- Projets nationaux
- Ampleur : groupes financés et territoires touchés



Référence : p.4-5

## LA FLAC : AU-DELÀ DE LA PHILANTHROPIE DES AFFAIRES

- Fonds publics-privés
- Important acteur dans les milieux et diverses sollicitations = désir d'être partout au Québec.



Référence : p.5 +

## REVUE DES RÉSISTANCES ET CRITIQUES

- Alliance publique-privée avec évasion fiscale
- Nouveau type de « gouvernance » (Lesemann, 2008)
- Contrôle des orientations sociales via une logique « top-down » (Lesemann, 2008);
- Désengagement de l'État quant aux problèmes sociaux et délégation de la définition des orientations d'intervention à des scientifique théoriciens déconnectées des milieux communautaires (Parazzelli, 2010);
- Logique « stigmatisante » du raisonnement de la FLAC sur les causes de la pauvreté (Desjardins, 2008; et groupes);
- Le terme « groupes » ici fait allusion aux organismes communautaires qui ont rédigé des écrits critiques (voir références),

Référence : p.5 +

- Redditions de compte et contrôles qui menacent l'autonomie des groupes (Ducharme, 2010);
- Financement de la concertation et de l'administration plutôt que de l'action (divers groupes);
- Absence de reconnaissance des groupes actuels (Ducharme, 2010; et groupes);
- Atteinte aux processus démocratiques (Gélinas, 2008; et groupes);
- Universalité du territoire et perspective unique des orientations ayant un impact à long terme sur les populations (Ducharme, 2010; et groupes);
- Déstabilisation d'organismes en offrant un financement significatif dont la récurrence n'est pas garantie (TROCL, 2009);
- Etc.

## RÉFLEXION DANS POINTE-SAINT-CHARLES : CONTEXTE DE LA RECHERCHE-ACTION

- o Plan d'action 2011-2012  
d'Action-Gardien
- o Réflexion 2002 : Familles en tête
- o Réflexion 2009 : Québec en forme
- o Étendue de la FLAC
- o Intérêt pour le Sud-Ouest



Référence : p.6-7

## QUESTIONS DE RECHERCHE

- o Quel est l'impact des Partenariats Publics Philanthropiques (PPP) sur les organismes communautaires, en particulier les effets des programmes de la Fondation Chagnon sur la liberté d'action des groupes ?
- o **Précisément :**
- o Quels ont les enjeux reliés à l'arrivée de la Fondation Chagnon dans une communauté, principalement à ce qui a trait à l'autonomie des groupes communautaires (reddition de compte, exigences et contrôles, modes de gouvernance, conditions de financement) et aux stratégies d'intervention (grandes orientations, priorisation des luttes, action dans les communautés) ?
- o Dans quelle mesure les expériences en cours et passées divergent d'une communauté à une autre ? Pourquoi les retombées sont positives dans certains milieux et négatives dans d'autres ? Quels outils peuvent être à la disposition des groupes communautaires pour faire respecter leur autonomie ?

Référence : p.8

## MÉTHODOLOGIE RÉALISÉE ET À VENIR

- o Recensement des écrits /revue de la littérature
- o Entrevues semi-dirigées avec des groupes communautaires
- o Analyse des plans d'action
- o Entrevue semi-dirigée avec un ou une responsable de la Fondation

Référence: p.9

## CONSTATS PRÉLIMINAIRES

- o Mise en contexte
- o Sections :
  - Processus de demande de financement
  - Grandes orientations et impacts sur les groupes communautaires
  - Les agentes de développement
  - Reddition de compte
  - Modes de gouvernance interne
  - Relations avec les groupes, les partenaires et les membres
  - Bilan des expériences : positive ou négative ?
  - Recommandations
  - Différences avec d'autres bailleurs de fond
  - Différences entre AE et QEF

Référence : p.10

Référence : p.11-12

### PROCESSUS DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Référence : p.13-14

### GRANDES ORIENTATIONS ET IMPACTS SUR LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

Référence : p.15-16

### LES AGENTES DE DÉVELOPPEMENT

Référence : p.17

### LA REDDITION DE COMPTE

Référence : p.18

### MODE DE GOUVERNANCE INTERNE

Référence : p.19

### RELATIONS AVEC LES GROUPES, LES PARTENAIRES ET LES MEMBRES

Référence : p.20

### BILAN DES EXPÉRIENCES. POSITIVES OU NÉGATIVES ?

Référence : p.21-22

### RECOMMANDATIONS

Référence : p.23

### DIFFÉRENCES AVEC D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS

Référence : p.23

### DIFFÉRENCES ENTRE AE ET QEF

Référence : p.25

### CONCLUSION : VERS UN RAPPORT FINAL

- Rapport à l'automne avec une analyse plus poussée, l'intégration des deux dernières entrevues et les nouveaux éléments, dont les informations pouvant être obtenues en rencontre avec une représentante de la FLAC, si possible.

Référence : p.26

### RÉFÉRENCES.. EN SAVOIR PLUS !

**1) L'analyse CMTQ : Pour la vision globale de l'analyse et les questionnements proposés.**  
Source : CMTQ, Coalition montréalaise des tables de quartier (2010), Guide d'information sur les interventions de la fondation Lucie et André Chagnon, Montréal, document libre, 17 pages.

**2A) L'analyse de TROC : Pour la description des enjeux d'une manière concrète et simple.**  
Source : Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (2009), La Fondation Lucie et André Chagnon... Son avènement, ses enjeux et les impacts qui en découlent, document libre, 10 pages.

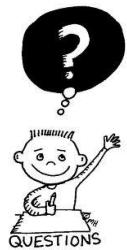
**2B) Son document d'accompagnement : Pour des questionnements pertinents**  
Source : Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (2009), En tant qu'organisme communautaire autonome... accepter ou refuser de s'impliquer dans un projet de la Fondation Chagnon, document libre, 4 pages.

**3) L'article journalistique La dictature de la Charité : Pour un court article avec une vision globale**  
Cauchy, Clarandriée (2009). La dictature de la charité ? Une fondation peut-elle imposer ses choix au gouvernement ?, Québec, Le Devoir du 23 mai 2009.

**4) L'article critique sur le principe de nouvelle gouvernance : Pour creuser l'idée de la gouvernance des services publics**  
Lesemann, Frédéric (2008). L'intrusion des fondations privées dans le "communautaire" : une nouvelle gouvernance des services publics ? Montréal, Bulletin de liaison de la Fédération des associations familles monoparentales et recomposées du Québec, vol.33, no2. Edition d'octobre 2008.

... Ou voir les autres références à la page 26

QUESTIONS, COMMENTAIRES ?



## **Impacts de la FLAC sur l'action communautaire autonome**

CRITÈRES / BALISES D'INTERPRÉTATION	IMPACTS SUR LA LIBERTÉ D'ACTION
<b>ORIGINES</b> Avoir été constitué à l'initiative de la communauté	<p><b>Impacts sur les origines : Non reconnaissance des milieux, de leur fonctionnement, de leur expertise et de leurs origines. Manque de liberté des organismes, principalement en raison de l'imposition d'orientations qui ne proviennent pas du milieu.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Implantations dans les milieux : mises sur pied de réseaux de collaborations vides de sens pour obtenir du financement et utilisation de diverses tentatives d'implantation sans respecter les réalités des milieux.</li> <li>➤ Détermination de la planification stratégique : dichotomie dans le discours, ingérence dans la préparation de la planification stratégique, impression de ne pas faire les projets et activités pour le milieu mais plutôt pour le bailleur de fonds, orientations parfois ambiguës à respecter, approche paternaliste, uniformisation du territoire, communautés divisées.</li> <li>➤ Détermination des façons de faire : intervention balisée, mode de gouvernance suffisamment flexible, mais parfois imposé.</li> <li>➤ Concertation, regroupements et relations : développe la concertation dans certains milieux moins habitués à le faire, mais collaborations tous azimuts dans certains regroupements, tendance à isoler les milieux plus récalcitrants.</li> <li>➤ Agente de développement dans les milieux : présence de l'agente dans les rencontres et avis partagés sur cette question donc crée division, relations avec l'agente dépend de sa personnalité, remise en cause du mécanisme de financement plutôt que de l'agente.</li> </ul>
<b>TRANSFORMATION SOCIALE</b> Poursuivre une mission qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale.	<p><b>Impact sur la transformation sociale : pratiques et approches qui empêchent de développer une vision critique de la transformation sociale de la société et mise plutôt sur les approches curatives.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mainmise sur les projets : approche par projets, refus de financer l'organisme selon sa mission.</li> <li>➤ Bureaucratie et temps disponible : temps investi dans des activités traditionnelles et sur une base d'offrir du service, manque de temps pour développer une vision critique.</li> <li>➤ Activités financées pour l'occupationnel : activités pré-orientées et curatives qui ne visent pas la prise en charge et encore moins la transformation sociale, charité, sentiment de réaliser peu de choses malgré des ressources importantes en raison de l'encadrement de l'utilisation des fonds.</li> </ul>

## ANNEXE 10 (page 2/2)

### Impacts de la FLAC sur l'action communautaire autonome (suite)

CRITÈRES / BALISES D'INTERPRÉTATION	IMPACTS SUR LA LIBERTÉ D'ACTION
<p><b>APPROCHES GLOBALES</b> Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée</p>	<p><b>Impact sur les approches globales : vision comparable à l'entreprise privée axée sur la guérison plutôt que sur la prévention selon une approche collective</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Vision limitée : « guérir » la pauvreté, oublier les causes des problèmes sociaux, individualiser et fragmenter les problèmes sociaux, tentative de changer les normes sociales selon des orientations définies par le secteur privé.</li><li>➤ Vision entrepreneuriale des problèmes sociaux : présence massive de l'idée de l'entreprise privée, reddition de comptes quantitative proche de l'entreprise privée.</li><li>➤ Vision universitaire et professionnalisée : orientations par rapport à des recherches universitaires dont les objectifs sont distincts des besoins des milieux, sentiment d'être des laboratoires, présence abondante d'experts, professionnalisation à outrance de l'intervention communautaire.</li></ul>
<p><b>INDÉPENDANCE</b> Être dirigé par un CA indépendant du service public.</p>	<p><b>Impact : perte d'autonomie, changement social limité, imposition de contraintes et absence d'indépendance.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Implication du secteur privé et de l'État en organisation communautaire : double pouvoir à l'externe des milieux, politiques publiques contrôlées par le privé, ingérence.</li><li>➤ Méthodes de contestation : censure et difficulté de contestation de la part des organismes.</li></ul>